

ACCOUNTAUDIT

ERNST & YOUNG Audit

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ACCOUNTAUDIT
18, rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103.500
481 216 414 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
BP 80004
67081 Strasbourg cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société DLSI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DLSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Estimations comptables

Les notes 4.3.1 « Goodwill » et 4.3.2 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des goodwill. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables retenues.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur recouvrable et nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

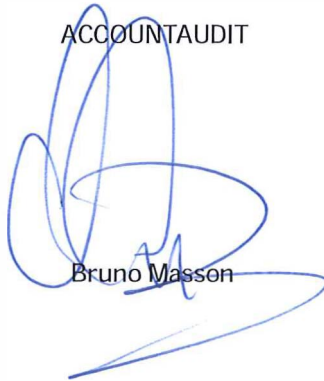
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Nancy et Strasbourg, le 15 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG Audit



Alban de Claverie

Groupe D L S I

Exercice clos le 31 décembre 2018

Etat de la situation financière consolidée

<i>chiffres en Euros</i>	Note	au 31/12/2018	au 31/12/2017	Variation
ACTIF				
Goodwill	5.1.1	31 925 481	30 528 206	1 397 275
Immobilisations incorporelles	5.1.2	1 168 474	1 183 754	-15 280
Immobilisations corporelles	5.1.3	619 063	679 834	-60 771
Actifs financiers		43 259	43 259	0
Actifs d'impôts différés	7.5	221 463	272 124	-50 661
Autres Actifs non courants	5.1.4	1 108 606	1 075 135	33 471
Total de l'Actif non courant		35 086 346	33 782 312	1 304 034
Clients et comptes rattachés	5.2.1	48 636 243	53 362 027	-4 725 784
Autres créances	5.2.1	20 786 559	16 010 494	4 776 065
Actifs financiers courant	5.2.2	0	0	0
Trésorerie		9 558 793	6 576 304	2 982 489
Total de l'actif courant		78 981 595	75 948 825	3 032 770
Actifs en vue d'être cédés		0	0	0
Total de l'actif		114 067 941	109 731 137	4 336 804
PASSIF				
<i>chiffres en Euros</i>		au 31/12/2018	au 31/12/2017	Variation
Capital		5 082 980	5 082 980	0
Réserves consolidées		34 283 618	28 636 152	5 647 466
Résultat de l'exercice		7 193 277	7 050 512	142 765
Capitaux Propres part du groupe		46 559 875	40 769 644	5 790 231
Intérêts minoritaires		842 650	743 895	98 755
Capitaux Propres		47 402 525	41 513 539	5 888 986
Provisions non courantes	6.1.1	458 561	466 907	-8 346
Impôts différés passifs	7.5	70 992	1 992	69 000
Emprunt obligataire		0	0	0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	4 833 063	5 173 411	-340 348
Passifs non courants		5 362 616	5 642 310	-279 694
Provisions d'exploitation	6.2.1	419 920	511 615	-91 695
Emprunt obligataire				0
Emprunts et dettes financières	6.1.2	13 255 525	13 899 445	-643 920
Fournisseurs et rattachés	6.2.2	4 778 076	3 893 580	884 496
Dettes fiscales et sociales	6.2.2	42 278 804	42 540 710	-261 906
Autres dettes	6.2.2	570 475	1 729 938	-1 159 463
Passifs courants		61 302 800	62 575 288	-1 272 488
Passifs en vue d'être cédés				0
Total Capitaux Propres et Passif		114 067 941	109 731 137	4 336 804

Groupe DLSI

Etat du résultat global consolidé

chiffres en euros		2018		2017	
		du 1/1/2018 au 31/12/2018		du 1/1/2017 au 31/12/2017	
		valeur	% CA	valeur	% CA
		Note			
Chiffre d'affaires	7.1	230 161 018	100,00	215 352 906	100,00
Charges externes		-11 540 017	-5,01	-11 332 870	-5,26
Charges de personnel	7.2	-205 791 282	-89,41	-191 588 622	-88,96
Impôts et taxes et versements assimilés		-3 621 621	-1,57	-3 917 553	-1,82
Dotations - Reprises des Provisions		-1 448	0,00	806 402	0,37
Autres produits et charges d'exploitation	7.3	1 986 324	0,86	1 619 063	0,75
Résultat opérationnel avant amortissements		11 192 974	4,86	10 939 326	5,08
Amortissements		-385 284	-0,17	-619 869	-0,29
Résultat opérationnel		10 807 690	4,70	10 319 457	4,79
Produits financiers divers	7.4	27 391	0,01	14 314	0,01
Charges d'intérêt	7.4	-547 883	-0,24	-619 298	-0,29
Résultat avant impôts		10 287 198	4,47	9 714 473	4,51
Charge d'impôt y compris CVAE	7.5	-2 967 349	-1,29	-2 602 724	-1,21
Résultat net		7 319 849	3,18	7 111 749	3,30
<i>dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère</i>		7 193 277		7 050 512	
<i>dont attribuable aux intérêts minoritaires</i>		126 572		61 237	
Résultat net par action en Euros	7.6	2,83		2,77	
Résultat dilué par action en Euros	7.6	2,83		2,77	
Nombre d'actions		2 541 490		2 541 490	
Résultat net		7 319 849		7 111 749	
Autres éléments du résultat global de la période	7.7	127 202		-271 566	
Effet impôt des autres éléments du résultat global de la période	7.7	0		0	
Résultat global de la période		7 447 051		6 840 183	
<i>dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère</i>		7 315 125		6 804 829	
<i>dont attribuable aux intérêts minoritaires</i>		131 926		35 354	

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	7 320	7 112
+/- Dotations nettes aux amort. Et prov.	384	-186
+/- Plus et moins values de cession		0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endet.	7 704	6 926
+ Coût de l'endettement financier net	521	605
+/- charge d'impôt (y compris impôts différés)	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endet.	8 225	7 531
- impôt versé		0
+/- variation du B.F.R. lié à l'activité	-480	-6 689
+/- Autres flux générés par l'activité		218
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	7 745	1 060
- décaissements liés aux acquisitions d'immob. Corp. Et incorp.	-194	-309
+ Encaissements liés aux remboursement de prêts	33	161
+/- Coût nets des regroupements d'entreprises	-1 923	-6 205
+ dettes envers les cédants des entreprises acquises		0
+/- incidence des variations de périmètre		8
+/- différence de change	-172	287
+/- décaissements nets liés au regroupement d'entreprises antérieurs	0	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INV.(E)	-2 256	-6 058
- dividendes versés au cours de l'exercice	-1 558	-1 380
+ sommes reçues des actionnaires lors d'augment.		0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 406	8 150
- Remboursements d'emprunts	-2 129	-945
- Intérêts financiers nets versés	-521	-605
+/- Variation des encours liée aux créances cédées	-2 324	390
+/- Variation des comptes courants	607	734
+/- autre variation financières	13	21
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINAN.(F)	-2 506	6 365
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H=(D+E+F)	2 983	1 367
TRESORERIE D'OUVERTURE	6 576	5 209
		0
TRESORERIE DE CLOTURE	9 559	6 576
dont trésorerie et équivalent de trésorerie	9 559	6 576
dont découverts bancaires	0	0

Variation des capitaux propres consolidés

en €	Nombre d'actions	Capital	Résultat non distribué	Part du groupe	Part hors groupe	Capitaux propres
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2016	2 541 490	5 082 980	30 152 581	35 235 561	818 249	36 053 810
Dividendes versés			-1 270 745	-1 270 745	- 109 708	-1 380 453
Résultat net de l'exercice 2017			7 050 512	7 050 512	61 237	7 111 749
Autres éléments du résultat global			-245 684	-245 684	-25 883	-271 567
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2017	2 541 490	5 082 980	35 686 664	40 769 644	743 895	41 513 539
Dividendes versés			-1 524 894	-1 524 894	- 33 171	-1 558 065
Résultat net de l'exercice 2018			7 193 277	7 193 277	126 572	7 319 849
Autres éléments du résultat global			121 848	121 848	5 354	127 202
Capitaux Propres IFRS au 31/12/2018	2 541 490	5 082 980	41 476 895	46 559 875	842 650	47 402 525

La totalité du capital social a été souscrit et libéré. Le montant nominal d'une action s'élève à 2€.

Les réserves consolidées au 31 décembre 2018 se décomposent comme suit :

Réserve légale	508 K€
Autres réserves et résultats cumulés	33 775 K€

En 2018, le Groupe a versé un dividende de 0,60 € par action.

GROUPE DLSI

I ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018 Etablie selon les normes IFRS

1. Remarque liminaire

Les comptes du Groupe DLSI au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire le 29 mars 2019. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 21 juin 2019.

Le Groupe DLSI offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire. DLSI ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	D L S I
Siège social :	Avenue Jean Eric Bousch 57600 FORBACH
Forme juridique :	S A à directoire et conseil de surveillance
SIREN :	389 486 754

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2018.

2. Base de préparation des états financiers

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers groupe sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et les interprétations IFRIC, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2018.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2018 sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Ces nouveaux textes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018

Les textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 et non appliqués par anticipation sont les suivants :

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (publiée en mai 2014) et amendements à la norme IFRS 15 (publiés en septembre 2015). Cette norme remplace les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction ainsi que les interprétations liées : IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC-31. Cette norme a été homologuée par le règlement (UE) du 22 septembre 2016 ;

Clarifications IFRS 15 (publié en avril 2016). Ce texte vise à répondre aux questions soulevées par le TRG (Transition Resource Group) liées à la mise en œuvre de certaines dispositions d'IFRS 15. Les sujets clarifiés portent essentiellement sur la détermination des obligations de performance, la distinction agent-principal et les licences. Ces clarifications ont été homologuées par le règlement (UE) du 31 octobre 2017 ;

- IFRS 9 – Instruments financiers (publié en juillet 2014). Ce texte porte sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Cette norme remplace la norme IAS 39, Instruments financiers et a été homologuée par le règlement (UE) du 22 novembre 2016.
- Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (publiée en décembre 2016) ;
- Amendements IAS 40 – Transferts des immeubles de placement (publiés en décembre 2016) ;
- Amendements IFRS 2 – classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (publiés en juin 2016) ;
- Amendements au titre des améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 (publiées en décembre 2016) ;

Ces différentes normes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 1^{er} janvier 2018.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoires aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018 et non anticipés par le Groupe

Le Groupe n'applique pas les textes suivants qui ne sont pas applicables de manière obligatoire en 2018 car non adoptés par l'Europe ou qui devraient l'être de manière obligatoire ultérieurement :

- IFRS 16 – Contrats de location (publié en janvier 2016). Cette norme remplacera la norme IAS 17 ainsi que les interprétations correspondantes IFRIC 4, SIC15 et SIC 27. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices 2019 et suivants ;
- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux (publié en juin 2017). Cette interprétation clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 "Impôts sur le résultat" concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. Elle sera d'application obligatoire pour les exercices 2019 et suivants suite à son adoption par l'Europe le 23 octobre 2018.
- Amendements IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises. Ces amendements devraient être d'application obligatoire pour les exercices 2019 et suivants sous réserve de leur adoption par l'Europe.
- Amendements au titre des améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 (publiées en décembre 2017)
- Amendements IAS 19 intitulés Modification, réduction ou liquidation d'un régime (publié en février 2018). Ces amendements devraient être d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019 sous réserve de leur adoption par l'Europe.
- Amendements au cadre conceptuel IFRS (publiés en mars 2018). Ces amendements devraient être d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de leur adoption par l'Europe.
- Amendements à IFRS 9 – clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (publié en octobre 2017). Ces amendements seront d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019.
- Amendement à IFRS 3 - regroupement d'entreprises, définition d'un « business », (publié le 22 octobre 2018). Il devrait être d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de son adoption par l'Europe.
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : définition de la matérialité (publié en octobre 2018). Ces amendements devraient être d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de leur adoption par l'Europe.

Impacts estimés des normes entrant en application en 2019

La norme IFRS 16 "contrats de location" sera appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette norme modifie le traitement comptable des contrats de location, principalement pour les preneurs, en entraînant la comptabilisation d'un actif (droit d'utilisation) et d'un passif (dette de location) pour tous les contrats de location, sauf exceptions. Cette norme remplacera la norme IAS 17 et ses interprétations connexes.

Au cours de l'année 2018, Le Groupe a procédé à débiter l'analyse de l'ensemble des contrats de location et a décidé d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective dite "modifiée". L'impact de l'application de cette norme s'applique aux contrats pour lesquels le Groupe est preneur.

Les travaux à ce stade ont permis d'identifier les principaux contrats de location du Groupe lesquels correspondent à des locations de véhicules et à des locations immobilières. En considérant que tous les contrats immobiliers ont une durée résiduelle moyenne de 9ans ou de 3ans, le groupe estime que l'impact maximum sur la dette financière et sur les droits d'utilisation serait respectivement d'environ 8M€ ou 3M€ au 1^{er} janvier 2019.

L'analyse du Groupe va se poursuivre en 2019 pour estimer l'impact précis de cette norme sur les comptes consolidés en tenant compte notamment des dates effectives de fin de bail.

3. COMPARABILITE DES EXERCICES

3.1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Dans un contexte économique dynamique, le chiffre d'affaires du groupe DLSI a augmenté de 6.9 % par rapport à 2017, combiné à une progression de la rentabilité, démontrant ainsi notre capacité d'adaptation.

3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE

La société TERCIO a acquis 100 % des titres de la société EXELTEAM avec effet en date du 8 octobre 2018 jusqu'au 30 novembre 2018, puis au 01/12 la société a été absorbée par la société TERCIO. Cette société a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 319 K€ et au résultat du groupe à hauteur de 45 K€ dans les comptes consolidés 2018.

La société TERCIO a acquis 100 % des titres de la société MPC avec effet en date du 8 octobre 2018 jusqu'au 30 novembre 2018, puis au 01/12 la société a été absorbée par la société TERCIO. Cette société a contribué au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 29 K€ et au résultat du groupe à hauteur de 9 K€ dans les comptes consolidés 2018

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'Entreprises", le Groupe a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs des entreprises acquises à la date d'acquisition. Les résultats de l'exercice d'allocation du coût d'acquisition se présentent ainsi :

Entité	EXELTEAM
Date d'acquisition	01/10/2018
Immobilisations incorporelles	38
Immobilisations corporelles	10
Actifs financiers non courants	22
Actifs d'impôt différé	
Clients et comptes rattachés	649
Autres créances et charges constatées d'avance	115
Trésorerie et équivalent de trésorerie	524
Emprunts et dettes financières	
Fournisseurs et comptes rattachés	-238
Autres dettes et produits constatés d'avance	-412
Passif d'impôt différé	
Clientèle nette d'impôt différé	
Juste valeur des actifs nets identifiables	708
Quote part détenue dans la JV des actifs nets identifiables	708
Coût d'acquisition	2028
Clientèle	180
IDP sur clientèle	50
Goodwill	1 090

Entité	MPC
Date d'acquisition	01/10/2018
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	0
Actifs financiers non courants	
Actifs d'impôt différé	
Clients et comptes rattachés	291
Autres créances et charges constatées d'avance	8
Trésorerie et équivalent de trésorerie	439
Emprunts et dettes financières	
Fournisseurs et comptes rattachés	-248
Autres dettes et produits constatés d'avance	-97
Passif d'impôt différé	
Clientèle nette d'impôt différé	
Juste valeur des actifs nets identifiables	
Quote part détenue dans la JV des actifs nets identifiables	393
Coût d'acquisition	837
Clientèle	64
IDP sur clientèle	18
Goodwill	362

4. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs courants et non courants (IAS 36 – notes 4.3.2), et les provisions courantes et non courantes.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

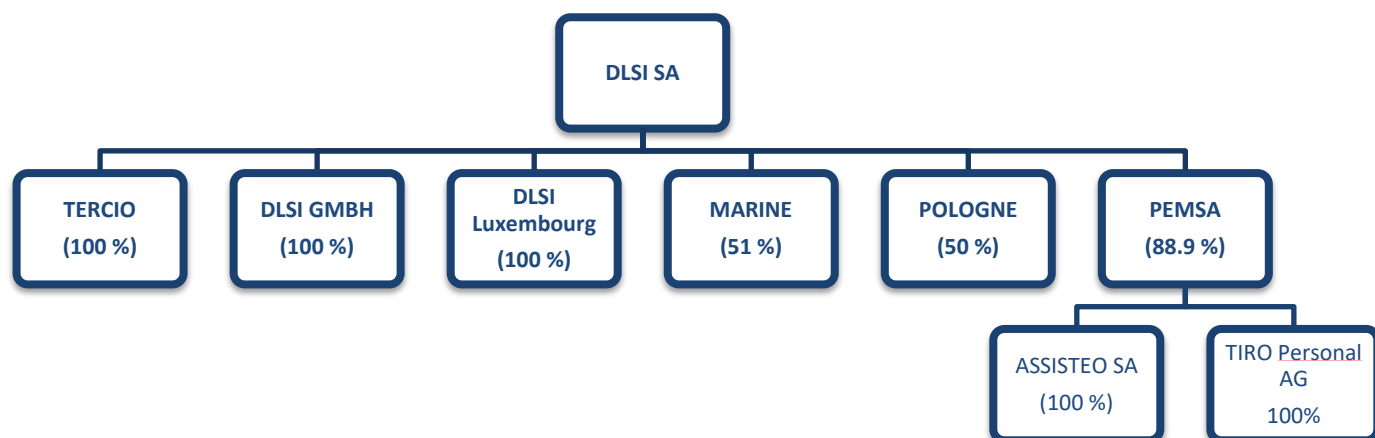
4.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles DLSI S.A. ou ses filiales exercent directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque la société détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister si DLSI S.A. détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des sociétés contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés du Groupe à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2017 et 2018, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes sont éliminés.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :



Sociétés	Siège social	Date d'acquisition	% de détention	Nature Juridique	Méthode de consolidation
DLSI SA	FORBACH	Société mère	Société mère	SA	Intégration globale
DLSI Luxembourg SA	ESCH S/ ALZETTE	A	100	SA	Intégration globale
DLSI Gmbh	KLEINBLIEDERSTROFF	A	100	SARL	Intégration globale
PEMSA SA	LUTRY (SUISSE)	01/07/2007	88,9	SA	Intégration globale
ASSISTEO SA	LAUSANNE (SUISSE)	01/09/2016	88,9	SA	Intégration globale
TIRO Personal AG	ZURICH (SUISSE)	30/06/2017	88,9	AG	Intégration globale
MARINE Intérim	FORBACH	01/02/2008	51	SAS	Intégration globale
DLSI POLSKA	GLIWICE (POLOGNE)	01/07/2008	50	SARL	Intégration globale
TERCIO	FORBACH	01/07/2011	100	SAS	Intégration globale

4.2. Date de clôture

Toutes les sociétés consolidées ont un exercice social de 12 mois et clôturent le 31 décembre.

4.3. Méthodes d'évaluation

4.3.1. Goodwill

Les goodwill résultant de regroupements d'entreprises représentent les paiements effectués par le groupe lors de l'acquisition d'une agence ou d'un groupe d'agences ou des titres d'une société exploitant une ou plusieurs agences en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent pas être identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2010, les goodwill étaient calculés par différence entre le coût d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2010, les goodwill sont calculés par différence entre le coût d'acquisition, c'est-à-dire la considération transférée au vendeur, incluant la juste valeur des paiements conditionnels, et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation (cf. « Dépréciations d'actifs »).

4.3.2 Dépréciations d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif a subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable de l'actif.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2019, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction ;
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le pourcentage de rendement à venir ; une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2022, le Groupe a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces derniers ont été alignés sur les agences ou des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2018 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2019 de l'ordre de 6.8 %.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2018, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs. En considérant que le dispositif est modifié à compter de 2019 et que le crédit d'impôt sera transformé en baisse de charges sociales à hauteur de 6 %. Une augmentation de 0.5% du taux d'actualisation ne nécessiterait pas de comptabiliser une dépréciation.

4.3.3. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont enregistrés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Un amortissement est constaté sur les logiciels selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 3 ans.

Les immobilisations incorporelles comprennent également la clientèle acquise, amortie selon le mode linéaire et sur une durée n'excédant pas 7 ans.

En 2010, le nom commercial « EXESS INTERIM » a été activé pour une valeur brute de 2 M€ dans le cadre de l'acquisition de cette entreprise, cette marque est amortie linéairement sur une période de 8 années.

4.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à l'actif du bilan selon les principes comptables suivants :

- comptabilisation à leur valeur d'acquisition (coût d'acquisition augmenté des coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue)
- amortissement calculé selon la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie d'utilité :

- | | |
|-------------------------------------------|----------------|
| - Agencements et aménagements_____ | 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique_____ | 3 ans et 5 ans |
| - Mobilier de bureau_____ | 10 ans |

Les coûts d'emprunt directement attribuable à un actif éligible sont comptabilisés en tant que composant du coût de l'actif.

4.3.5 Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits à des flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39. A fin 2018, le Groupe a des actifs financiers relevant des catégories "Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat" et "Prêts et Créances".

4.3.5.1 Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe de la trésorerie qui comprend les disponibilités. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.3.5.2. Prêts et créances

Il s'agit pour le Groupe des autres actifs financiers non courants qui comprennent notamment des dépôts et cautionnements.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Pour les créances clients, cette provision correspond à la part hors taxes de la créance qui n'est pas couverte par l'assurance-crédit.

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » au sein des emprunts et dettes à court terme.

4.3.6. Trésorerie

La rubrique « trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vues, les autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les découverts bancaires figurent au passif courant en dettes financières tout comme les financements reçus dans le cadre de la mobilisation des créances.

4.3.7. Impôts différés et impôts sur les sociétés

En complément des impôts exigibles sont comptabilisés des impôts différés calculés sur les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs.

S'ils sont débiteurs ils figurent en actif non courant, s'ils sont créditeurs ils figurent en passif non courant.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés.

Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

La base d'impôts différés comptabilisés sur les déficits reportables concernent MARINE INTERIM et s'élèvent à 115 K€ à fin 2018.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Conformément à la pratique majoritaire des autres entreprises du secteur de l'intérim, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est présentée en impôts sur les sociétés.

4.3.8. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

4.3.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur des services vendus. Le chiffre d'affaires figure net de taxe sur la valeur ajoutée.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

4.3.10. Avantages au Personnel

Provisions pour indemnité de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une provision calculée conformément aux préconisations de la norme IAS 19R; il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture. DLSI est soumis au régime à prestations définies.

Les salariés concernés par les indemnités de fin de carrière sont uniquement les cadres et employés, les intérimaires n'y ayant pas droits.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

Age de départ _____	70 ans
Turn-over _____	2,75 %
Taux d'augmentation _____	2 %
Taux d'actualisation _____	2 %
Charges sociales _____	40 %

Tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Les écarts actuariels sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle ils surviennent en autres éléments du résultat global.

Pour l'exercice 2018, il est de 2,75 %.

Autres avantages à long terme

Le Groupe n'a pas d'obligation à long terme envers son personnel autres que les régimes de retraite.

4.3.11 Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe sont convertis selon les méthodes suivantes :

- les postes du bilan sont convertis aux cours de clôture ;
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de l'exercice ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres au sein du poste « différence de conversion ».

4.3.12 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêt sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuable aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.3.13 Information sectorielle

Le groupe n'a qu'une seule activité significative. Sur la base des critères d'IFRS 8, le groupe n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts.

5. Détail de l'actif

5.1 Actif non courant

5.1.1 Goodwill

(en €)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Valeur brute des GOODWILL	30 528 206	1 397 275	0	31 925 481
Dépréciation des GOODWILL		0	0	
Valeur nette des GOODWILL	30 528 206	1 397 275	0	31 925 481

L'augmentation du Goodwill correspond à l'acquisition des sociétés EXELTEAM et MPC et viennent s'allouer à l'UGT de la région Ile de France.

Les goodwill se ventilent comme suit :

en €	
Région	Valeur nette
ALSACE	477 534
ILE DE France	8 490 063
LORRAINE	761 194
LUXEMBOURG	1 126 084
NORD PAS DE CALAIS	1 541 842
NORMANDIE	2 213 384
PACA	4 700 773
PICARDIE	1 802 700
RHONES ALPES	6 190 777
SUISSE	4 621 130
TOTAL	31 925 481

5.1.2 Immobilisations incorporelles

en €		2017	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2018
Logiciels	Brut	829 762	132 063	29 373		963 621
	Amortissements	(662 526)	(103 941)	(23 314)		(774 153)
	Total	167 236	28 122	6 059	0	189 468
Marque	Brut	2 000 000			0	2 000 000
	Amortissements	(1 833 562)	(166 438)			(2 000 000)
	Total	166 438	(166 438)	0	0	0
Clientèle	Brut	2 797 723	244 000		0	3 042 822
	Amortissements	(1 947 643)	(114 905)			(2 063 816)
	Total	850 080	129 095	0	0	979 006
Total net		1 183 754	(9 221)	(6 059)	0	1 168 474

5.1.3 Immobilisations Corporelles

Autres immobilisations corporelles	2017	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2018
Brut	4 298 039	192 293	184 131	54 424	4 360 625
Amortissements	(3 618 204)	(246 863)	(184 131)	(60 626)	(3 741 562)
Immobilisation en cours	0				0
Net	679 835	-54 570	0	-6 202	619 063

Autres immobilisations corporelles	2016	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	2017
Brut	3 950 561	315 067	207 916	240 326	4 298 038
Amortissements	(3 349 600)	(95 024)	50 413	223 993	(3 618 204)
Immobilisation en cours	0				0
Net	600 961	220 043	(157 503)	464 319	679 834

5.1.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants au 31 décembre 2018 se décomposent comme suit :

	En €
Socamett	48 247
Prêts au personnel	157 876
Dépôts et cautionnements	768 583
Prêts 1% constructions	133 901
	1 108 607

Les dépôts et cautions portent sur les baux commerciaux, ainsi que sur la garantie délivrée aux entreprises de travail temporaire au Luxembourg pour un montant de 459 k€, qui est assurée par des dépôts bancaires en tant que caution donnée au Ministère du Travail. Ces dépôts bancaires sont rémunérés au taux variable d'environ 0.30 %.

5.2. Actif courant

5.2.1 Créances

31/12/2018

En €	Montant brut	Provisions	Montant net à fin 2018
Créances clients et comptes rattachés	49 242 484	606 241	48 636 243
Autres créances	20 835 359	48 800	20 786 559
TOTAL	70 077 843	655 041	69 422 802

31/12/2017

En €	Montant brut	Provisions	Montant net
Créances clients et comptes rattachés	53 955 692	593 665	53 362 027
Autres créances	16 058 494	48 800	16 010 494
TOTAL	70 014 986	642 465	69 372 521

Les créances cédées en garantie du financement reçu sont conservées à l'actif et le financement correspondant est enregistré sous la rubrique « mobilisation de créances » (emprunts et dettes financières à court terme). Nos créances sont couvertes par des assurances crédit.

Les autres créances comprennent notamment des produits à recevoir au titre de la formation pour 694 K€, des charges comptabilisées d'avance pour 674 k€, des créances fiscales et sociales pour 17 008 K€ (comportant des créances d'impôts courant pour K€ 16 534), ainsi que du CICE pour un montant de 4 825 K€.

5.2.2 Actifs financiers courants

Néant au 31 décembre 2018.

6. Détail du passif

6.1. Passifs non courants

6.1.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent les provisions pour retraites pour un montant de 458 561 €. Se référer aux explications données au paragraphe 4.3.10.

Provisions non courantes	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Modif. taux d'actualisation	Reprises non utilisées	31/12/2018
Provisions pour avantages au personnel	466 907	15 703	0	24 049	458 561
Total	466 907	15 703	0	24 049	458 561

Provisions non courantes	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Modif. taux d'actualisation	Reprises non utilisées	31/12/2017
Provisions pour avantages au personnel	502 974	38 272	0	74 339	466 907
Total	502 974	38 272	0	74 339	466 907

6.1.2 Emprunts et dettes financières

Ce montant représente la part à plus d'un an des emprunts et dettes financières à plus d'un an à l'origine.

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

en €	31/12/2018	Part non courante	Part courante	31/12/2017	Part non courante	Part courante
Emprunts bancaires	7 895 861	4 833 063	3 062 798	7 204 817	5 173 411	2 031 406
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	4 125 797	0	4 125 797	3 499 385	0	3 499 385
Intérêts courus non échus	0	0	0	0	0	0
Concours bancaires courants (y compris mobilisations de créances)	6 066 930	0	6 066 930	8 368 654	0	8 368 654
Emprunts et dettes financières hors de France						
Instruments financiers dérivés passifs						
Total Emprunts et dettes fi.	18 088 588	4 833 063	13 255 525	19 072 856	5 173 411	13 899 445

L'endettement financier net tel que défini par le groupe DLSI correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2018, la part du CICE préfinancée auprès de la BPI s'élevait à 3 405 K€. La société a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 6 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

Au cours de l'exercice 2018, la BPI a reçu le remboursement du CICE relatif à l'exercice 2014 et DLSI a perçu le remboursement du reliquat qui n'avait pas été préfinancé pour 189 k€.

La créance de CICE 2016, 2017 et 2018 n'ont pas fait l'objet d'un préfinancement, compte tenu des besoins de trésorerie du groupe.

L'endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

(en €)	31/12/2018	Part non courante	Part courante	31/12/2017	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	18 088 588	4 833 063	13 255 525	19 072 856	5 173 411	13 899 445
Instruments financiers dérivés actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 558 793	0	9 558 793	6 576 304	0	6 576 304
Endettement financier net	-8 529 795	4 833 063	-3 696 732	-12 496 552	5 173 411	-7 323 141

6.2. Passifs courants

6.2.1 Provisions d'exploitation

Les provisions d'exploitation concernent les litiges sociaux.

Provision d'exploitation	31/12/2017	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	31/12/2018
Autres provisions	511 615	295 467	387 161		419 921
Total	511 615	295 467	387 161	0	419 921

Pour rappel, l'évolution des provisions d'exploitation de l'an dernier se présentait comme suit :

Provision d'exploitation	31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées	31/12/2017
Autres provisions	898 127	113 488	500 000	0	511 615
Total	898 127	113 488	500 000	0	511 615

6.2.2 Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2018 :

La différence entre la mobilisation de créances pour 6 067 K€ et le montant des créances données en garantie pour 18 576 K€, s'explique par le fonds de Garantie pour 2 297 K€, le disponible pour 7 125 K€, les ajustements CIC Factor 830 K€, les remontées des règlements des derniers jours pour 2 257 K€.

DETTES AU 31 décembre 2018	Part courante	Part non courante	Total
Emprunts	3 062 798	4 833 063	7 895 861
Mobilisation de créances	6 066 930		6 066 930
Découverts	0		0
Autres dettes financières	4 125 797		4 125 797
Emprunts et dettes financières	13 255 525	4 833 063	18 088 588
Dettes fournisseurs	4 778 076		4 778 076
Dettes fiscales et sociales	42 278 804		42 278 804
Autres dettes	570 475		570 475
TOTAL	60 882 880	4 833 063	65 715 943

Les autres passifs se décomposent comme suit au 31 décembre 2017 :

Dettes au 31 décembre 2017 (en €)	Part courante	Part non courante	Total
Emprunts	2 031 405	5 173 412	7 204 817
Mobilisation de créances	8 368 655	0	9 418 476
Découverts	0	0	0
Autres dettes financières	3 499 385	0	2 449 564
Emprunts et dettes financières	13 899 445	5 173 412	19 072 857
Dettes fournisseurs	3 893 580	0	3 893 580
Dettes fiscales et sociales	42 540 710	0	42 540 710
Autres dettes	1 729 938	0	1 729 938
TOTAL	62 063 673	5 173 412	67 237 085

7. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Chiffre d'affaires par pays

En K€	2018	2017
CA France	161 174	156 750
CA Allemagne	6 824	7 497
CA Luxembourg	5 905	5 802
CA Suisse	56 248	45 278
CA Pologne	10	25
TOTAL	230 161	215 352

7.2. Charges de personnel et ventilation des effectifs

Ventilation	31/12/2018	31/12/2017
Dirigeant	1	1
Cadres	77	72
Employés	172	165
Intérimaires	4807	4702
Effectif total	5057	4940

Le calcul des effectifs moyen est déterminé de la manière suivante :

France : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 140 heures

Allemagne : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Luxembourg : le nombre de salariés est égal au nombre d'heures prestées / 12 / 160 heures

Les charges de personnel s'élèvent à un total de 205 791 K€ soit 166 699 K€ de salaires et traitements et 39 092 K€ de charges.

7.2.1. Imputation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au 31 décembre 2018, le groupe bénéficie d'un crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi d'un montant de 4 825 K€. Le groupe a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 6 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

7.3. Autres produits et charges d'exploitation

	2018	2017
Formation	1 761 993	1 765 260
Transfert de charges	406 734	183 547
Avantages en natures	493 840	454 160
Pertes nettes sur créances	-107 531	-208 192
Autres produits/charges nets	-568 712	-575 712
Total des autres produits et charges d'exploitation	1 986 324	1 619 063

Les transferts de charges incluent principalement les remboursements des salaires maintenus des intérimaires par les organismes.

7.4. Autres produits et charges financières

En €	2018	2017
Produits financiers divers	27 391	14 314
Total Produits financiers	27 391	14 314
Charges d'intérêts	-547 883	-619 298
Pertes de change	0	0
Total Charges financières	-547 883	-619 298
Autres produits et charges financiers	-520 492	-604 984

7.5. Charges d'impôts

La charge d'impôt se décompose comme suit :

En €	2018	2017
Impôt courant	-2 903 199	-2 642 310
Impôt différé	- 64 150	39 586
Total	- 2 967 349	- 2 602 724

En 2018, les impôts courants incluent la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises pour un montant de 2 216 K€ contre 2 108 K€ en 2017.

Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2018 :

(En K€)

Résultat avant impôt	10 287	
Impôt à 28 %	2 880	
Impôts comptabilisés IFRS	2 967	
Différence		87
<i>Analyse de la différence</i>		
Différences de taux d'imposition	113	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	2 193	
Effet IS de la CVAE	-614	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 611	
Différence IS DLSI	63	
Contrôle fiscal	0	
Taxe de 3% s/dividendes	0	
Effet IDR	0	
Autres	-57	
Total des Différences		87

Preuve d'impôts sur les Bénéfices 2017

(En K€)

Résultat avant impôt	9 714	
Impôt à 331/3%	3 238	
Impôts comptabilisés IFRS	2 603	
Différence		-635
<i>Analyse de la différence</i>		
Différences de taux d'imposition	-98	
Différences Permanentes	0	
Contribution sur la valeur ajoutée (CVAE)	2 108	
Effet IS de la CVAE	-703	
CICE	0	
Effet IS du CICE	-1 976	
Contrôle fiscal	0	
Taxe de 3% s/dividendes	0	
Effet IDR	0	
Autres	34	
Total des Différences		-635

Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

En K€	2018	2017
Au titre des différences temporelles déductibles		
<i>Organic</i>	63	68
<i>Participation des salariés</i>		27
<i>Frais d'acquisition non encore déduits</i>		0
<i>Déficits reportables</i>	32	38
<i>Indemnités fin de carrière</i>	126	182
<i>Provision VMP</i>	23	
Divers		-43
Au titre des différences temporelles imposables		
<i>Amortissement dérogatoires</i>		
Relation clientèle	-72	0
Provision déductible Pensa		-2
<i>Divers</i>	-21	0
Actifs (passifs) d'impôts différés	151	270

Impôts différés actifs	221	272
Impôts différés passifs	-70	-2

7.6. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

	2018	2017
Résultat en € (part du groupe)	7 193 277	7 050 512
Nombre d'actions	2 541 490	2 541 490
Résultat de base par action (en euros)	2,83	2,77
Nombre d'actions gratuites potentielles	0	0
Résultat dilué par action (en euros)	2,83	2,77

7.7. Etat du résultat global

Le résultat global est lié aux variations de change, en particulier avec le franc suisse, et au changement de taux d'actualisation des indemnités de départ à la retraite.

8. PARTIES LIEES

8.1 Rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2018, la rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux a été la suivante :

31/12/2017

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président conseil de surveillance	2017	0	0	132 000	0	0	132 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2017	71 480	0	4 000	5 952	0	81 432
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2017	100 100	0	4 000	6 528	0	110 628
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2017	143 000	0	0	7 956	0	150 956
Total		2017	314 580	0	140 000	20 436	0	475 016

31/12/2018

Nom	Fonction	Années	Rémunération fixe	Rémunération variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Régimes complémentaires de retraite	Total
Raymond DOUDOT	Président conseil de surveillance	2018	0	0	132 000	0	0	132 000
Laurent Lutz	Membre du Conseil de surveillance	2018	102 682	0	4 000	5 952	0	112 634
Jean-Marie NANTERN	Membre du Conseil de surveillance	2018	109 909	0	4 000	6 046	0	119 955
Thierry DOUDOT	Président du directoire	2018	145 200	0	0	7 956	0	153 156
Total		2018	357 791	0	140 000	19 954	0	517 745

Les administrateurs et dirigeants mandataires sociaux de D.L.S.I. ne perçoivent aucune rémunération de la société RAY INTERNATIONAL S.A., actionnaire majoritaire de D.L.S.I.

D.L.S.I. n'a pris aucun engagement de quelque nature que ce soit au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune action gratuite n'est prévue pour les organes de Direction.

8.2 Relations avec les parties liées

	2018	
En euros	Produits	Charges
Ray International SA	-	264 000
Total	-	264 000

	2017	
En euros	Produits	Charges
Ray International SA	-	240 000
Total	-	240 000

Au 31 décembre 2018, la dette envers Ray International s'élève à 4 106 K€ (versus 3 499 K€ au 31 décembre 2017)

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont ni garantis, ni porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garantie fournie ou reçue pour les créances et les dettes sur les parties liées.

9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1. Engagements reçus

Garanties d'Actif et de Passif

Pour l'acquisition de la société C2A CONSEIL en juillet 2015, la précédente actionnaire (Madame AYEL) a consentie des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une garantie de 100 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018

Suite à l'acquisition de la société EMO France en juin 2017, le précédent actionnaire (société AFIRC et Mr Xavier CHARCOSSET à titre personnel) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une somme de 1 000 000 € valable du 9 juin 2017 au 8 juin 2018
- Une somme de 750 000€ valable du 9 juin 2018 au 8 juin 2019
- Une somme de 500 000€ valable du 9 juin 2019 au 30 juin 2020

Suite à l'acquisition des sociétés EXELTEAM et MPC en octobre 2018, le précédent actionnaire (Mr et Mme PRUAL) ont consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

Pour EXELTEAM :

- Une somme de 400 000 € valable du 28 janvier 2019 au 15 janvier 2020
- Une somme de 260 000 € valable du 16 janvier 2020 au 15 janvier 2021
- Une somme de 130 000 € valable du 16 janvier 2021 au 15 janvier 2022

Pour MPC :

- Une somme de 200 000 € valable du 28 janvier 2019 au 15 janvier 2020
- Une somme de 140 000 € valable du 16 janvier 2020 au 15 janvier 2021
- Une somme de 70 000 € valable du 16 janvier 2021 au 15 janvier 2022

9.2. Engagements donnés

Une banque s'est portée garante de DLSI Luxembourg à concurrence de K€ 1 370 envers le ministère du Travail et de l'Emploi luxembourgeois ainsi qu'à concurrence de K€ 9 envers un bailleur. Ces engagements bancaires sont garantis par des sûretés conférées sur les comptes de la société ouverts auprès de cette banque et présentant au 31 décembre 2018 un solde de K€ 367.

9.3 Engagement sur locations simples

Désignation	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
BAUX	1 145 K€	1 320 K€	360 K€
LEASING	420 K€	280 K€	

Les baux concernent les locaux des agences et du siège et sont signés pour une période de 9 ans. Les engagements notés ci-dessus excluent les renouvellements et les ruptures triennales.

Au total, la charge de loyer encourue par le groupe au titre de l'exercice 2018 s'est élevée à K€ 1 655.

La location de véhicules au titre de l'exercice s'est élevée à K€ 420.

10. Honoraires des commissaires aux comptes

En €	Année 2018		Année 2017	
	EY	Account Audit	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- Société mère	40 500	40 500	40 000	40 000
- Filiales intégrées globalement		8 990		8 820
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
- Société mère				
- Filiales intégrées globalement				
Total	40 500	49 490	40 000	48 820

11. Evénements postérieurs

Aucun événement significatif, de nature à impacter les comptes clos au 31 décembre 2018 n'est survenu en 2019.

12. Catégories d'actifs et de passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs au coût amorti n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2018	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers	1 109	0	0	1 109	0	0
Clients et comptes rattachés	48 636	0	0	48 636	0	0
Autres créances et charges constatées d'avance.	20 786	0	0	20 786	0	0
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 559	9 559	0	0	0	0
Total des actifs financiers	80 090	9 559	0	70 531	0	0
Emprunts et dettes financières à long terme						
Fournisseurs et comptes rattachés	4 778	0	0	0	4 778	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	42 849	0	0	0	42 849	0
Emprunts et dettes financières à court terme	18 088	18 088	0	0	0	0
Total des passifs financiers	65 715	18 088	0	0	47 627	0

(1) désignés comme tel à l'origine

en K€	Ventilation par catégories d'instruments financiers					
	Au 31.12.2017	Juste valeur par résultat (1)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture
Autres actifs financiers	1 075	0	0	1 075	0	0
Clients et comptes rattachés	53 362	0	0	53 362	0	0
Autres créances et charges constatées d'avance.	16 010	0	0	16 010	0	0
Autres actifs financiers courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 576	6 576	0	0	0	0
Total des actifs financiers	77 023	6 576	0	70 447	0	0
Emprunts et dettes financières à long terme						
Fournisseurs et comptes rattachés	3 894	0	0	0	3 894	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	44 271	0	0	0	44 271	0
Emprunts et dettes financières à court terme	19 072	10 739	0	0	0	0
Total des passifs financiers	67 237	10 739	0	0	48 165	0

(1) désignés comme tel à l'origine

13. Gestion du risque financier

13.1 Introduction

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués de découverts bancaires et de dettes fiscales et sociales. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

A ce jour, le Groupe n'a pas contracté d'instruments dérivés, tels des swaps de taux d'intérêt.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Direction de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

13.2 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

13.2.1 Clients et autres débiteurs

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

Les contrats passés entre DLSI et ses clients font l'objet de garantie, une demande de couverture d'assurance-crédit est systématiquement demandée auprès de nos assureurs et uniquement après avoir obtenu un encours le personnel est mis à disposition.

De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Aucun client ne représentant plus de 2 % des produits du Groupe, il n'y a pas de concentration du risque de crédit. Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en note 13.2.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

13.2.2 Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie), DLSI place ses excédents de trésorerie au travers d'un placement de sicav financière au jour le jour et de manière délocalisée à savoir directement par la BPLC en temps réel. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal.

13.2.3 Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder aucune garantie financière à des sociétés ne faisant pas partie à 100 % du Groupe.

13.2.4 Exposition au risque de crédit

A fin 2014, la part préfinancée du CICE était présentée à l'actif, en autres créances pour 5 900 K€ et au passif en compte de dettes financières pour le même montant.

A fin 2015, la part du CICE préfinancée auprès de la BPI a été compensée pour 9 711 K€

Au cours de l'exercice 2017, le préfinancement du CICE de 2013 a été soldé par l'administration ce qui fait qu'à ce jour la compensation est de 7 211 K€

Au cours de l'exercice 2018, le préfinancement du CICE de 2014 a été soldé par l'administration ce qui fait qu'à ce jour la compensation est de 3 405 K€

La valeur comptable des actifs courants représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante:

<i>en k€</i>	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
prêts et créances	69 422	69 372
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 559	6 576
Total des actifs courants	78 981	75 948

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2018 :

<i>en k€</i>	Au 31.12.2018
Créances non échues	52 400
Créances échues et non dépréciées	17 022
- Depuis 1 à 30 jours	12 645
- Depuis 31 à 90 jours	2 918
- Depuis 91 à 180 jours	1 459
- Depuis 181 à 360 jours	
- Depuis plus de 360 jours	-
Total	69 422

13.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

La trésorerie est suivie quotidiennement. Ayant une politique rigoureuse et journalière de notre trésorerie, les risques et tensions sont peu probables, car notre groupe a peu d'engagement hors activité normale.

en k€	Montant au bilan au	Total des échéances contractuelles au	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
	31.12.2018	31.12.2018						
Emprunts bancaires	7 896	7 896	3 063	3 063	1 770			-
Participation	-	-	-	-	-	-	-	-
comptes-courants	4 126	4 126	4 126					
concours bancaires courants	6 067	6 067	6 067					
Total emprunts et dettes financières	18 089	18 089	13 256	3 063	1 770	0		-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 778	4 778	4 778					
Autres dettes et produits constatés d'avance	42 849	42 849	42 849					
Total	65 716	65 716	60 883	3 063	1 770	0		-

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2018 :

en k€	Total des échéances contractuelles au	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans
	31.12.2018						
Créances rattachées à des participations							-
Prêts	158		158				-
Comptes courants							
Dépôts et cautionnement	1 026		1 026				
Clients et comptes rattachés							-
Autres créances	48 636	48 636					
Autres dettes et produits constatés d'avance	20 786	20 786					
Total	69 422	69 422	1 184	0	0		-

13.4 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

13.4.1 Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, DLSI a recours à l'endettement pour financer son programme d'acquisitions.

Le risque de taux relatif à la dette n'est pas significatif à ce jour. Les emprunts sont réalisés sur une période de 48 mois.

13.4.2 Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'Euro (€), le Franc Suisse, et le Zloty.

D'une manière générale, nous recherchons toujours le taux de financement interbancaire le plus intéressant et dans une monnaie dans laquelle nous possédons des avoirs.

La répartition par devise des actifs financiers, nets des passifs financiers, est la suivante :

Euros :	en K€	0
CHF :	en KCHF	1 081

14. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un financement par capitaux propres important, afin de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire sous le contrôle du Conseil de surveillance, veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital dans l'esprit de rémunérer les actionnaires et d'assurer un équilibre raisonnable entre les capitaux propres et l'endettement financier.

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués de la trésorerie.

Le ratio d'endettement net de 0,30 en 2017 est passé à 0,18 en 2018.

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.